

Refllet

MAGAZINE MUNICIPAL
DES ENGHIENNOIS

Engien
LES BAINS

MARS - AVRIL 2021

/

ENGHIENLESBAINS.FR

116

4 | COVID-19
La vaccination se renforce

19 | DOSSIER
La Ville révisé son PLU

24 | ENVIRONNEMENT
Indispensable chauve-souris

Pour un urbanisme **responsable**





Sommaire

N° 116 • MARS - AVRIL 2021

4 SANTÉ Poursuite de la campagne de vaccination	6 ÉCONOMIE Place des entrepreneurs	7 TRAVAUX 4 sites de recharge pour véhicules / Rénovation de l'éclairage public / Vos questions, nos réponses	10 CADRE DE VILLE Entretiens européens d'Enghien / Budget municipal en baisse
14 DÉCRYPTAGE Les villes plus fortes ensemble	16 VIE MUNICIPALE Ce qu'il faut retenir du dernier Conseil municipal	18 SOLIDARITÉ Un relais d'accueil pour les impôts	19 DOSSIER Une nouvelle vision de l'urbanisme
24 ENVIRONNEMENT La chauve-souris, la mal-aimée	26 JEUNESSE Un espace zen pour les enfants / Les séjours été	32 SOUVENIR ENGHIIENNOIS Le lycée Gustave Monod labellisé	34 TRIBUNES



Magazine de la Ville d'Enghien-les-Bains • Hôtel de ville • 57 rue du Général-de-Gaulle • 95880 Enghien-les-Bains • tél. : 01 34 28 45 46 • **Directeur de la publication** : Philippe Sueur • **Directeur de la communication** : Pascal Martin - pmartin@enghien95.fr • **Rédaction** : Florence Brissieux - fbrissieux@enghien95.fr • **Maquette et conception graphique** : Floriane Mhoumadi - fmhoumadi@enghien95.fr • **Imprimeur** : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel • **Dépôt légal** : 2^e trimestre 2021 • Retrouvez toute l'actualité de la ville sur enghienlesbains.fr et son profil facebook
Pour toute annonce d'événements, écrire à : reflet@enghien95.fr.



Protéger la ville tout en la vivifiant

Depuis un an, nous avons appris à vivre autrement et s'il y a tout lieu de se préoccuper de la situation économique et du soutien aux entreprises et aux emplois, il y a naturellement à organiser la préservation de la santé de chacun. Je souhaite féliciter nos agents communaux volontaires du centre de vaccination d'Enghien, le Docteur Michel Baux, coordinateur et Anne Carli, déléguée départementale de l'Agence Régionale de Santé. Avec les moyens mis à leur disposition, ils ont su gérer de manière exceptionnelle la pénurie de doses de vaccin, ce fiasco de l'État ! Qu'ils en soient remerciés.

Si nous vivons une période difficile qui suspend beaucoup d'activités ordinaires, il n'en demeure pas moins que vos élus responsables doivent anticiper les risques et protéger votre cadre de vie. C'est ce que je souhaite en ouvrant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un engagement du programme municipal et c'est devenu une évidente nécessité pour nous adapter à des situations qui évoluent de plus en plus vite.

Une ville n'est jamais achevée, sinon elle serait ville morte. La société est mobile, la nature est mobile, modifiant ainsi l'urbanité, c'est-à-dire la manière dont on veut vivre la ville, où se concentrent désormais les populations. L'urbanisme en est la traduction matérielle et le PLU son expression juridique.

Le nôtre date de mars 2015 et présente déjà un vieillissement. D'ailleurs aujourd'hui, un PLU ne peut dépasser 10 ans sous risque d'être inadapté.

Il ne s'agit pas de reconstruire la ville sur la ville mais de la protéger tout en la vivifiant.

De quoi s'agit-il en premier lieu ? Il faut d'abord tenir compte de l'environnement législatif et réglementaire à intégrer, et en profiter pour clarifier ce qui serait sujet à interprétation, donc à contentieux, notamment lorsque le marché immobilier surchauffe et accélère la pression des promoteurs. C'est là l'aspect technique d'une révision.

En second lieu, il s'agit d'engager une révision de nature politique au sens noble et étymologique du mot ; une refonte qui repose sur une vision environnementale de la qualité de vie. En 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte, suivie en 2017 du Plan Climat invitaient à cette réflexion. Aujourd'hui il est clair que les priorités sont la préservation des ressources air, eau et patrimoine vert, avec en perspective la santé des habitants. Il convient de lutter contre l'artificialisation des sols, en préservant les espaces verts intérieurs, les zones de fraîcheur et la biodiversité dont on a engagé l'Atlas local.

En cohérence, il est évident que l'identité des quartiers doit être assurée par la continuité du type de bâti : le pavillonnaire doit être protégé du mitage des collectifs et en hypercentre la construction des dents creuses doit aussi favoriser la continuité du bâti et son épanelage.

En clair, c'est la protection du patrimoine environnemental, naturel, architectural, historique et économique qui sera débattu avec la population, sans angélisme ni radicalisme dogmatique.

Ensemble nous construisons une Écologie Bleue.

PHILIPPE SUEUR,
MAIRE D'ENGHIEN-LES-BAINS,
1^{er} Vice-président du Conseil départemental du Val-d'Oise

Renforcement de la campagne de vaccination contre la Covid-19

Depuis le 18 janvier, le centre de vaccination Plaine Vallée, réparti en trois sites – Enghien-les-Bains, Saint-Brice-sous-Forêt et Montmorency – a ouvert ses portes. La vaccination s'accroît pour les personnes âgées de plus de 75 ans ainsi que les personnes présentant des facteurs de risques. La campagne sera bientôt déployée au domicile des personnes ne pouvant se déplacer.

Les coordinateurs du centre de vaccination Plaine Vallée, **Sophie Melan** (DAC Joséphine) et le **Dr Michel Baux**, apportant les doses sur le site d'Enghien.



CENTRES DE VACCINATION PLAINE VALLÉE

Enghien-les-Bains

Centre thermal médical,
85, rue du Général-de-Gaule
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
et le samedi de 9h à 12h

Montmorency

Salle municipale,
3 avenue Foch
Les lundi, mardi et samedi
de 13h30 à 17h

Saint-Brice-sous-Forêt

Maison des associations,
5bis rue de la forêt
Les mercredi et jeudi de 14h à 18h
le vendredi de 9h et 12h, et de 14h à 18h

3 641

PERSONNES DÉJÀ VACCINÉES
SUR PLAINE VALLÉE
À LA MI-FÉVRIER.

28

le délai appliqué entre
les deux injections

2

vaccins disponibles,
Pfizer et Moderna, acheminés des
hôpitaux de Gonesse et de Versailles



BIENTÔT UNE VACCINATION À DOMICILE...

Une nouvelle organisation se déploie pour la vaccination à domicile dès le 1^{er} mars. Les équipes médicales mobiles du centre de vaccination Plaine Vallée se déplaceront chez les personnes âgées dépendantes, ainsi que dans les résidences autonomie du territoire de l'agglomération. Un nouveau dispositif construit en partenariat avec l'ARS, le Département du Val-d'Oise, le DAC Joséphine, ainsi que les associations d'aide à domicile et les CCAS des différentes communes.



OU CHEZ VOTRE MÉDECIN

Les médecins généralistes ont désormais la possibilité de vacciner dans leur cabinet avec les doses d'AstraZeneca.



Doit-on poursuivre les gestes barrières après la vaccination ?

Les gestes barrières doivent évidemment être appliqués même après la vaccination, aussi longtemps que perdure la crise sanitaire.



DES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

• **Sur Enghien-les-Bains** : la navette seniors. Descendre aux arrêts « Angle de la rue des Thermes » ou « Rue Talma ».

• Vers les autres sites : le PAM 95

Dans le cadre de la vaccination des seniors, le Département du Val-d'Oise a mis en place un système de transport gratuit pour les personnes âgées de 75 ans et plus, à mobilité réduite. La prise en charge s'effectue de votre domicile jusqu'à l'un des centres de vaccination du Val-d'Oise.

Pour réserver, il est nécessaire de contacter FlexCité 95 au 06 15 08 60 40 du lundi au dimanche de 7h à 19h.

Lorsque des créneaux se libèrent dans les autres centres du Val-d'Oise, comme cela a pu être le cas à l'hôpital d'Argenteuil, les villes ont organisé des solutions de transports, en lien notamment avec les sociétés de transports en commun.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

+ INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE OU EN LIGNE

Après de la plateforme téléphonique d'Enghien-les-Bains au 01 34 28 45 18 ou sur KelDoc Suite à la très grande affluence dès les premiers jours d'ouverture, la prise de rendez-vous sur la plateforme KelDoc avait été suspendue afin de garantir les secondes injections.



+ TRAITEMENT DES DEMANDES

Vous serez alors inscrit sur une liste d'attente et rappelé dès qu'un créneau se libérera. Chaque demande est prise attentivement en considération. Il est impératif de ne s'inscrire que sur un seul centre et de prévenir si vous ne pouvez honorer votre rendez-vous, afin que la dose réservée puisse bénéficier à une autre personne en attente. Dès que des créneaux se libèrent, sont rappelées en priorité les personnes dont les rendez-vous pris sur KelDoc avaient été annulés et les personnes présentant des pathologies très graves.



UNE DYNAMIQUE COLLÉGIALE

• La direction départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la préfecture pour l'obtention et la distribution des vaccins de manière équitable et équilibrée dans les **10 centres du département**.

• Les coordinateurs du centre, le **Dr Michel Baux** et **Sophie Melan (DAC Joséphine)**, en lien avec la communauté d'agglomération Plaine Vallée

• **Les référents villes des 3 sites**, gérant l'organisation administrative et la logistique (aménagement des locaux, gestion du matériel médical, contrôle de la chaîne du froid pour la conservation des vaccins et évacuation des déchets médicaux (D.A.S.R.I.))

• **Le Pôle Information Prévention Santé de Deuil-la-Barre** organisant le planning du personnel médical

• **L'Assurance Maladie** : gestion de la plateforme Vaccin Covid, sur laquelle sont répertoriées les personnes vaccinées, afin d'effectuer un suivi et assurer la traçabilité des vaccins.



DES ÉQUIPES À VOS CÔTÉS

Dans chaque centre, les équipes se relaient pour assurer la vaccination six jours sur sept sur le territoire de Plaine Vallée, et prendre vos appels pour réserver un rendez-vous.

À ENGHIEEN-LES-BAINS CHAQUE JOUR

1 médecin 3 infirmières

1 équipe municipale sur la plateforme téléphonique pour gérer les rendez-vous et inscrire sur liste d'attente toutes les personnes ayant appelé.

2 équipes municipales (agents d'Enghien-les-Bains, Saint-Gratien et Soisy-sous-Montmorency) pour gérer l'accueil, saisir la sortie administrative, avec délivrance du certificat de vaccination et la confirmation du rendez-vous pour la 2^{de} injection.



Place des entrepreneurs

GAUFRÉA

Avis aux gourmands à l'odeur alléchés ! Une nouvelle enseigne au Village propose des gaufres à emporter, dans la tradition belge. « *Nous travaillons avec des maîtres-artisans belges pour la confection et le pétrissage de la pâte à gaufre qui est pur beurre, explique le gérant de Gaufrea, Hocine Ben Hadid. Le client choisit entre une pâte nature, ou une à laquelle nous avons incorporé des ingrédients : pomme/cannelle, framboise, spéculoos. Place ensuite à la garniture : sucre, chantilly, coulis, mais aussi des bâtons de chocolat à faire fondre à l'intérieur de la pâte* ». Des gaufres sucrées donc, mais aussi salées. Sur une base de pâte nature ou aux herbes, Gaufrea offre un choix de combinaisons (parisienne, écossaise, italienne...) à partir d'ingrédients frais. « *Pour rester dans notre philosophie de produits de qualité, nous proposons des thés et cafés bio, et des jus de fruits artisanaux ou bio.* » Professionnel du marketing, M. Ben Hadid s'est lancé dans cette aventure gourmande à la suite d'un voyage dans le plat pays. « *J'ai eu un coup de foudre à Liège pour la gaufre, je me suis rendu compte que je n'avais jamais dégusté de gaufres dans la vraie tradition. J'en suis tombé amoureux, avec l'envie de faire découvrir ce goût authentique.* »



➕ **6, rue Robert Schuman**
Du mardi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 12h à 18h
(pendant la période de couvre-feu)
contact@gaufrea.com

MONT KITA

Le restaurant, ouvert depuis décembre dernier, propose une cuisine japonaise et hawaïenne, et l'après-midi un salon de thé. Au menu, des yakis, temakis, chirashi, sashimi et sushis, accompagnés de soupe miso et de salade d'edamame. Autre spécialité de la maison : les poké bowls, à composer en choisissant la base (riz, salade, boulghour...), la protéine (saumon, tofu, poulet...), les fruits et légumes, le topping (herbes, sésame, chia...) et la sauce (soja, hawaïenne, yuzu...). Ici tout est fait à la demande, devant le client. Une équipe de chefs japonais officie dans un décor doux et coloré. « *Nous élaborons une cuisine à partir de produits haut de gamme, à prix accessible* » explique M. Karam Eslamdoust, à la tête du restaurant. La qualité des ingrédients est

primordiale pour le gérant, dont la famille détient un solide savoir-faire dans la gastronomie d'excellence, notamment les produits de la mer et les produits asiatiques. Si, pour l'heure, les plats sont à emporter, crise sanitaire oblige, le restaurant pourra accueillir ses clients sur place tous les jours y compris le dimanche.

➕ **62, rue du Général-de-Gaulle**
Du lundi au dimanche de 11h à 18h
(pendant la période de couvre-feu)
01 39 34 08 57 • 06 71 98 75 63
www.montkitasushi.com



4 sites de recharge pour véhicules électriques

Afin de déployer les infrastructures de recharge pour véhicules électriques, le SIGEIF (Service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Île-de-France) rééquipe actuellement les deux anciennes stations Autolib' et en crée deux autres. Ce syndicat gère l'entretien et l'exploitation de ces sites de recharge.



- **Place Albert 1^{er}** : 6 points de charge, dont 2 pour les deux-roues (en service le 15 mars).
- **Rue de la Coussaye** : 6 points de charge (en service)
- **Place de Verdun** : 2 points de charge (en service)
- **Avenue de la Division-Leclerc** : 2 points de charge (fin avril)

Coup de projecteur sur les courts de tennis

Plus de lumière pour les joueurs de l'Enghien Tennis Club. L'intégralité des projecteurs a été remplacée sur les deux courts couverts, ainsi que sur deux des courts extérieurs. Ces quatre courts du club sont désormais éclairés à Led pour une luminosité meilleure et moins énergivore.



Coût des travaux : 66 000 euros

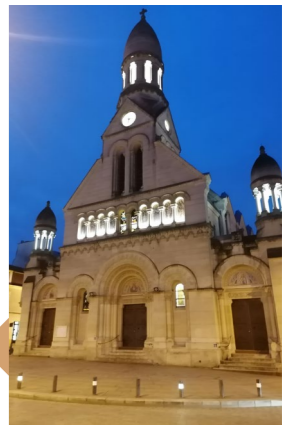
Travaux d'assainissement sous la Médiathèque

Suite à des infiltrations d'eau dans les sous-sols de la Médiathèque, des travaux ont été entrepris en février dans le jardin de l'Hôtel de ville. Un diagnostic ayant fait état de la vétusté des canalisations, la Ville a rénové et modernisé le réseau sur un linéaire de 50m.

Coût des travaux : 80 000 euros

Mise en lumière de l'église St-Joseph

Vous avez peut-être remarqué que les vitraux et les horloges de l'église sont plus lumineux. Des travaux menés avant Noël ont en effet permis de rénover et renforcer l'éclairage de l'édifice, propriété communale, datant de 1860, au niveau du clocher, de sa façade, ses bas-côtés ainsi que son cœur.



IL FAIT BON VIVRE À ENGHEN-LES-BAINS



Notre ville a décroché le label « **Villes et Villages où il fait bon vivre** ».

L'association du même nom a constitué un panel très sélectif de **1 814 villes en France**, parmi lesquelles Enghien-les-Bains, en s'appuyant sur des sondages OpinionWay. Les Français ayant participé au sondage ont été interrogés sur 182 critères officiels fournis par l'Insee et répartis en **huit catégories** : qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs et solidarité. La sélection s'est construite de fait sur des données objectives, reflétant les priorités des Français. L'obtention de ce label qui nous honore ne manquera pas de faire rayonner l'attractivité et la qualité de vie de notre territoire.



LE PONT FERRÉ SOUS SURVEILLANCE

Propriétaire de la partie parking du pont situé au-dessus de la voie ferrée, la Ville a réalisé en février un diagnostic afin de le contrôler et veiller à son bon état. Pendant six nuits, après l'interruption de la circulation des trains, une équipe d'agents de la Ville et de la SNCF a inspecté l'ouvrage en détail. Une opération minutieuse nécessitant au préalable la mise à la terre des caténaires et l'intervention d'une nacelle rail-route. Tous les dix ans, des visites d'inspection sont effectuées pour la surveillance et la maintenance du pont. En 2009, des travaux avaient été réalisés pour réparer des dalles et poutres. Cette année, des travaux d'entretien seront réalisés au cours de l'été.

LA PROPRETÉ URBAINE : MATINALE MAIS PAS TROP !

Pour la tranquillité des habitants, la Ville a demandé à son prestataire, en charge du nettoyage des rues par soufflage, d'intervenir à une heure moins matinale, à 7h en semaine et à 7h30 le samedi.



RÉNOVATION DU RÉSEAU DE GAZ

GRDF poursuit ses travaux de réhabilitation et de modernisation de ses réseaux. Le concessionnaire intervient depuis le 15 février sur l'avenue de Ceinture et la place Albert 1^{er}. Les travaux ont débuté pendant les vacances de février afin de limiter au maximum l'impact sur la circulation.

114 LANTERNES RÉNOVÉES



COÛT DES TRAVAUX : 149 000 €

Les anciennes lanternes boules ont été remplacées par des lanternes de styles dans les rues de l'Abreuvoir, de Curzay et des Thermes ainsi que les allées vertes. Ces nouvelles lanternes, de source led, projettent une luminosité plus douce et plus diffuse sur l'ensemble de la voie, orientée vers le sol, selon les prescriptions de la loi Grenelle II portant sur la limitation de la pollution lumineuse. Cette rénovation permet d'optimiser l'éclairage public, source de sécurité et de confort, tout en réduisant la consommation énergétique.

JETÉE PATENÔTRE-DESNOYERS BIENTÔT RÉHABILITÉE

Du 1^{er} mars au 31 mai 2021, la jetée promenade sera en chantier du secteur pédalos jusqu'à son extrémité (en allant vers Epinay-sur-Seine), sur 40 m de long et 6,50 m de large (260 m²).

Les travaux de ce chantier délicat s'opéreront en plusieurs phases :

- Reprise et remplacement des poutres porteuses
- Démolition et reconstruction des dalles de fondation en béton
- Réfection des joints de dilatation
- Reprise d'étanchéité
- Application d'un revêtement en asphalte



COÛT DES TRAVAUX : 400 000 €

3 questions



MARIE-CHRISTINE FAUVEAU
8^e ADJOINTE AU MAIRE, DÉLÉGUÉE AU PATRIMOINE ET AUX TRAVAUX

Comment la ville travaille-t-elle avec les concessionnaires ?

La direction des services techniques concerte en permanence l'ensemble des concessionnaires (eau, électricité, télécommunication, assainissement...) afin de connaître leur plan d'actions sur l'année et ainsi coordonner leurs travaux et ceux de la ville (voirie...).

Le fonctionnement très autonome des entreprises intervenant sur les réseaux, les échéances prévues pour les rénovations ainsi que les différents imprévus, nécessitent de les concerter constamment, en vue d'anticiper les travaux, voire demander à les décaler en fonction des différents chantiers engagés.

Les canalisations sont-elles de la propriété de la Ville ?

Les canalisations appartiennent au domaine public de la Ville, mais il faut savoir que celle-ci, par la loi, n'a aucun pouvoir réel sur ces réseaux. Par contrat de concession, organisé pour toutes les communes du Val-d'Oise par le Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise (SMDEGTVO), leur exploitation et leur entretien ont été confiés aux concessionnaires. Eux seuls sont en charge de leur déploiement et de leur rénovation.

En cas d'incident important, quelles solutions peut apporter la Ville ?

Fin janvier, alors que plusieurs pannes sur le réseau Enedis ont privé d'électricité de nombreux foyers, les équipes municipales se sont relayées afin d'assurer une présence continue, pour informer et soutenir les habitants, leur fournir les services dont ils avaient besoin. Nous avons demandé à Enedis de créer une solution provisoire de rétablissement d'électricité, en parallèle de la réparation de la panne qui nécessitait de longues investigations. Nous avons également préparé la Salle des fêtes pour y accueillir les usagers qui le souhaitaient, pour y chauffer des repas ou bien pour y travailler avec un accès au réseau wifi. Notre rôle est de répondre aux besoins immédiats des habitants.

VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Les raisons d'une panne électrique conséquente rue de l'Arrivée

Près de 400 foyers ont été impactés par une coupure de courant dans le secteur de la rue de l'Arrivée ainsi qu'une partie du quartier Nord, fin janvier et début février. L'incident a duré jusqu'à 48h dans certains logements.

Alors qu'Enedis intervenait sur son réseau pour maintenance, plusieurs câbles électriques souterrains se sont mis en défaut, rue de l'Arrivée. L'accumulation de défaillances successives a généré une importante coupure de courant le 26 janvier dernier.

Tout en investigant sur l'origine des défaillances, les équipes d'Enedis ont construit en parallèle un réseau aérien provisoire afin de rétablir en urgence le courant.

Présentes sur le terrain, les équipes de la Ville se sont tenues à disposition des riverains privés d'électricité pour les tenir informés et organiser des solutions pour leur venir en aide, notamment auprès des personnes âgées. La Salle des fêtes avait été préparée et chauffée en vue d'y d'accueillir les habitants, souhaitant y faire réchauffer des repas ou brancher téléphones et ordinateurs.

Suite à cet incident, Enedis a engagé un diagnostic afin de réhabiliter définitivement ce secteur.

Ces travaux se poursuivront jusqu'à la mi-mars.

Qui contacter en cas d'urgence ?

Il convient d'appeler Enedis, le gestionnaire technique du réseau au **09 72 67 50 95**. L'application « **Enedis à mes côtés** » vous permet également de contacter les services de dépannage et de raccordement, et connaître l'heure prévisionnelle de rétablissement.

Qui contacter en cas de sinistre ?

Les assurances habitation prévoient des couvertures en cas de dommages causés suite à une panne de courant.

Pour toute réclamation auprès d'Enedis, concernant les dégâts liés à une défaillance du réseau électrique :

• **Accueil : 09 70 83 19 70 + choix n°2**

• **Plateforme assurance : 09 69 39 10 40** du lundi au vendredi de 8h à 12h

L'Europe : enfin un acteur global ?

La question de l'autonomie stratégique européenne sera au cœur des débats du prochain colloque des Entretiens européens d'Enghien, le 6 mars prochain. Cette 13^e édition sera diffusée en visioconférence.

Les Entretiens européens d'Enghien sont organisés en partenariat avec l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques). Il s'agit d'un rendez-vous ouvert à tous et traitant des grandes questions européennes. La journée, rythmée par trois thèmes, sera animée par des experts de la géopolitique et des journalistes.

Dans un contexte politique mondial plus que jamais bouleversé, le colloque abordera les grands défis attendant l'Union Européenne sur l'échiquier géopolitique. La Chine, les Etats-Unis de Joe Biden mais aussi la transition climatique conduisent les pays membres de l'Europe à faire front commun. Le colloque s'associe d'ailleurs cette année, et c'est nouveau, à CliMates, une ONG réunissant des étudiants et jeunes professionnels autour des enjeux climatiques. Aux côtés de lycéens, ils réaliseront des exercices de simulation de négociations climatiques.

Les Entretiens européens d'Enghien seront retransmis dans l'émission Carrefour de l'Europe sur les ondes de RFI, ainsi que sur Toute l'Europe, le site de référence sur les questions européennes.

3 tables rondes au programme

- 9H45**
L'Union Européenne face au défi chinois
-
- 11H30**
Vers une réconciliation UE/États-Unis après l'élection de Joe Biden?
-
- 14H30**
L'Union Européenne dans la gouvernance climatique : en route vers la Cop26

+ Samedi 6 mars, de 9h30 à 16h
En visioconférence
Inscriptions sur iris-france.org

Entretiens Européens d'Enghien en février 2020



Invités attendus

- Philippe **SUEUR**, Maire d'Enghien-les-Bains
- Pascal **BONIFACE**, directeur de l'IRIS
- Sylvie **BERMANN**, présidente du conseil d'administration de l'IHEDN
- François **BOUGON**, journaliste (Mediapart)
- Pierre **HASKI**, journaliste (FranceInter, L'Obs), président de Reporters sans Frontières
- Sylvie **MATELLE**, directrice adjointe de l'IRIS
- Daniel **DESEQUELLE**, journaliste, producteur de Carrefour de l'Europe (RFI)
- Melissa **BELL**, correspondante à Paris de CNN
- Gaël **SLIMAN**, co-fondateur et président d'Odoxa
- Henri **VERNET**, rédacteur en chef adjoint (Le Parisien-Aujourd'hui en France)
- Francis **WURTZ**, président de l'Institut d'études européennes de l'Université Paris 8, député européen honoraire
- Charlie **BROCARD**, Project Coach EU Advocacy, CliMates
- Adèle **FARDOUX**, député européen, président de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire au Parlement européen
- Emmanuel **GUERIN**, Executive Director of the European Climate Foundation International Group
- Neil **MAKAROFF**, EU policy officer, Réseau Action Climat France



Recensement : obligatoire dès 16 ans

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC). C'est une démarche obligatoire. À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le code et d'autres examens et concours publics.

Où se faire recenser ?

Le jeune de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie dans les trois mois suivant son 16^e anniversaire avec les pièces nécessaires :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Déclaration indiquant nom, prénom, date et lieu de naissance et ceux de ses parents, adresse, situation familiale scolaire, et ou professionnelle.

+ Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des Affaires Générales au 01 34 28 45 81

Préparez vos vacances et examens



Anticipez dès maintenant vos demandes de passeport et de carte nationale d'identité, en effectuant les démarches nécessaires, avant la période de forte affluence.

Prenez rendez-vous en ligne sur le site de la ville, via l'espace citoyen.

2 736

sapins collectés
après Noël dans les 12 points de collecte de la Ville.



Élections : pensez à vous inscrire

C'est le moment d'effectuer vos démarches administratives et notamment votre inscription sur les listes électorales. Les élections régionales et départementales se tiendront les 13 et 20 juin.

En mairie

Vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie, par internet ou par courrier Cerfa n°12669*01, en joignant un justificatif de domicile ou une pièce d'identité récente.

En cas de déménagement

Si vous avez déménagé récemment d'une commune à une autre, ou dans la même commune, vous devez déclarer votre nouvelle adresse auprès de la mairie de votre domicile.

Pour les jeunes de 18 ans

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans à la condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen, lors de ses 16 ans.

+ Si vous avez un doute sur votre inscription, vous pouvez contacter le service des Affaires Générales au 01 34 28 45 81

Le budget municipal réduit de 25%

Dans un contexte financier contraint, la Ville a revu ses priorités pour 2021, avec pour objectif de maintenir un service public de qualité, et stabiliser si possible la fiscalité locale. Suite au rapport d'orientation budgétaire, le Conseil municipal votera le budget lors de la prochaine séance, prévue le 15 avril.



Les écoles étant une exigence pour la Ville, le projet d'extension de l'école Raoul Riet sera maintenu avec un démarrage du chantier en 2021.

Avec une perte de recettes de 15% en 2020, avant compensation par l'État, la Ville a repensé intégralement son budget, de l'ordre de 49,5M€ selon les prévisions, contre 66,6M€ habituellement. Si elle limite le recours à l'emprunt et réduit ses dépenses de fonctionnement, elle poursuit ses actions prioritaires : maintenir un service public de qualité, renforcer la cohésion et soutenir le tissu économique enghiennois. Elle poursuivra son programme d'investissement pour répondre notamment aux besoins scolaires et de la petite enfance. Il s'agit également de préserver l'attractivité de la ville et de s'inscrire dans les objectifs du développement durable.

La réduction de ses recettes est principalement liée à la crise sanitaire et à ses conséquences :

la fermeture du Casino et la fréquentation en baisse des parkings. Car Enghien-les-Bains a cette particularité : ses ressources dépendent majoritairement du produit brut des jeux, des loyers et des parkings, soit environ 50%, et dans une moindre mesure de la fiscalité locale, 10,5%, contre 60% en moyenne pour les communes françaises. Cette structure budgétaire est atypique pour une ville. De ce fait, la Ville n'a pas augmenté les impôts depuis 1997 pour ne pas accroître la pression fiscale sur ses administrés. De même, elle ne bénéficie plus de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État aux communes, qui représente l'une des principales recettes de fonctionnement des communes. Notre ville contribue par ailleurs au Fonds de solidarité de la région Île-de-France, un fonds qui selon le principe de la péréquation, est un dispositif de redistribution de ressources afin de réduire les écarts de richesse entre les communes et, de ce fait, d'atténuer les disparités.

Des orientations dictées par les circonstances

Alors qu'elle est engagée depuis de nombreuses années dans la réduction de ses dépenses, la Ville accélère ce mouvement avec la crise. Un certain nombre de projets ont ainsi été supprimés et des événements annulés. La mairie a par ailleurs réduit sa masse salariale de 10%.

Autre conséquence de ce budget réduit de 25%, la Ville n'engagera pas cette année de chantiers d'envergure, autres que les investissements consacrés aux écoles et crèches, aux équipements sportifs et socio-culturels, à l'entretien et la protection des sources et l'aménagement des espaces verts.



Une dette peu importante par habitant

La dette de la ville représente actuellement :

850€ /Enghiennois

CONTRE

1 000€ /habitant
de moyenne départementale sur le Val-d'Oise



50%

soit la part du produit brut des jeux, des loyers domaniaux et des parkings dans les recettes de la ville

0€

Enghien-les-Bains ne perçoit plus de Dotation globale de fonctionnement de l'État depuis 2018

10,5%

soit la part de la fiscalité locale dans les recettes de la ville, contre 60% en moyenne dans les communes en France

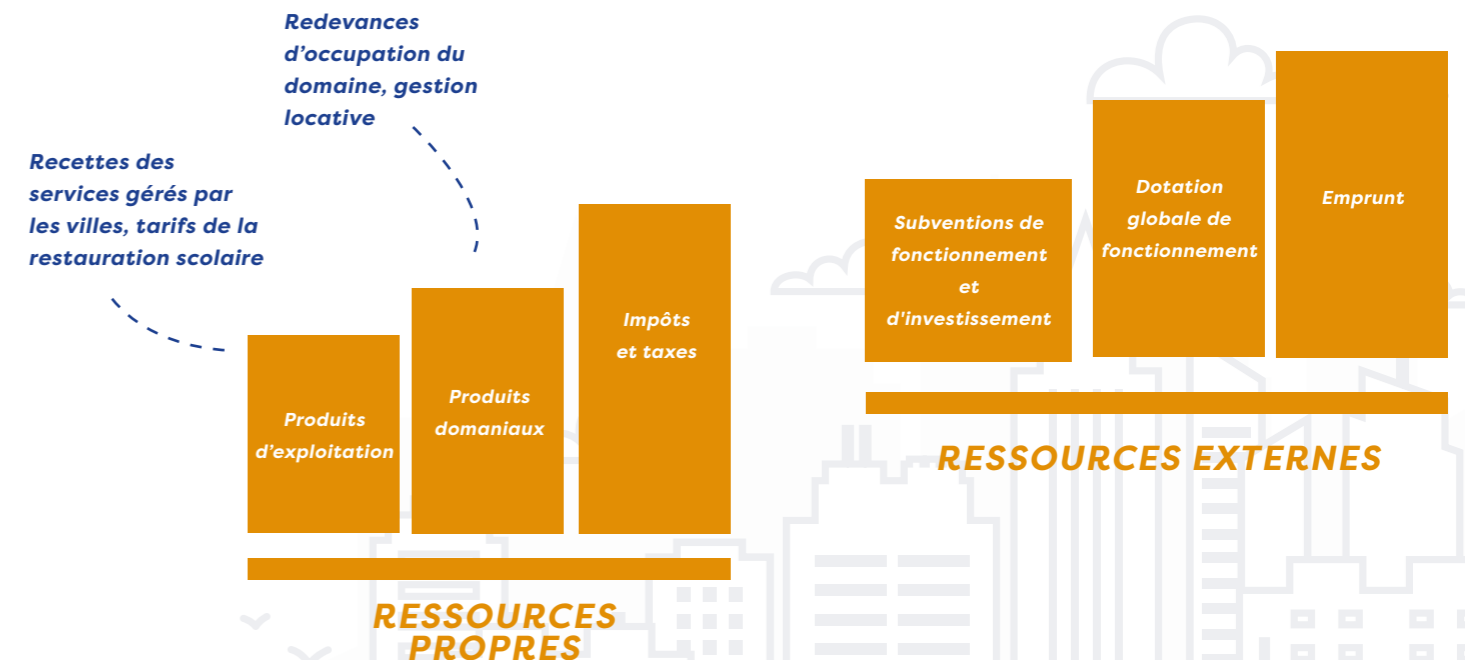
EN CHIFFRES

Le budget d'une ville

Contrairement à celui de l'État, le budget d'une commune doit être en équilibre réel, sous le contrôle étroit de la préfecture. Il se divise en deux parties. La section de fonctionnement correspond aux recettes et dépenses nécessaires au fonctionnement des services (frais de personnel, fournitures, fluides...); la section d'investissement correspond aux dépenses et recettes liées aux opérations d'équipements durables (constructions, aménagements...).

D'où proviennent les recettes des communes françaises ?

ÉCLAIRAGE





Les villes plus fortes ensemble

Aujourd'hui, aucun acteur public ne peut agir isolément. Que le législateur ou le principe de réalité l'imposent, se regrouper entre communes confère une force de frappe. C'est la raison pour laquelle les villes adhèrent à des structures intercommunales afin de gérer ensemble des services publics locaux tels que l'assainissement, le traitement des ordures ménagères... ou bien réaliser des équipements comme les stades et les piscines. Il s'agit de mutualiser les coûts et les moyens, voire de bénéficier d'économies d'échelle, afin de délivrer un service public de qualité. Au fil des prochains numéros, nous vous présenterons ces différentes structures où siègent les conseillers municipaux, leur rôle et leur impact sur votre territoire.

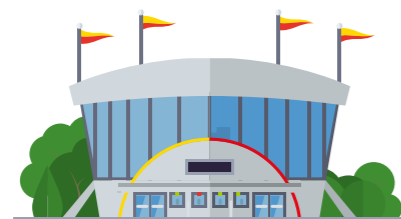
Sports

Le centre nautique intercommunal de Montmorency

Il est géré par le **Syndicat intercommunal Centre nautique intercommunal** à Montmorency, regroupant six communes depuis sa création en 1966. Accessible à tous les habitants, le centre réserve des créneaux pour les scolaires et les accueils de loisirs enghiennois.

Le stade de Deuil-la-Barre/Enghien-les-Bains

Bénéficiant à plus de 35 000 habitants, il est géré par le **Syndicat intercommunal pour l'agrandissement et la gestion du stade de Deuil-la-Barre/Enghien-les-Bains**, créé en 1981. En 2019, des travaux d'aménagement ont permis de le réhabiliter et le rénover.



Énergies

Gaz

La distribution du gaz est assurée par le **Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)**, premier acheteur public de gaz en Île-de-France, et desservant **184 collectivités**.

Électricité

La distribution de l'électricité est gérée au nom de **171 communes** du Val-d'Oise par le **Syndicat Mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val-d'Oise (SMDEGTVO)**, qui a renouvelé en 2019 avec Enedis et EDF un contrat de concession pour les 30 ans à venir.

Sanitaire

Animaux

La fourrière animale est confiée au **Syndicat Mixte pour la gestion de la fourrière animale (SMGFAVO)** au nom de 184 communes du Val-d'Oise. C'est une obligation légale du Code Rural. La Société Protectrice des animaux s'occupe de la gestion de cet espace d'accueil, situé à Bruyères-sur-Oise.

Collecte des ordures ménagères

Le **Syndicat Émeraude** gère pour les communes de Plaine Vallée la prévention, la collecte et le traitement des déchets.



Eau et assainissement

Eau potable

Le **Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF)** est responsable du service public de l'eau potable des sept départements de la région, soit 4,6 millions d'usagers. Ses usines sont situées sur la Seine, la Marne et l'Oise. Notre eau est produite à Méry.

Assainissement

Les eaux usées et pluviales sont collectées par l'agglomération Plaine Vallée, qui délègue au **Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains (SIARE)**, qui a également en charge la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. Le traitement des eaux usées est assuré par le SIAAP dans son usine d'Achères.

Mobilités

Transports en commun dans le Val-d'Oise

L'agglomération Plaine Vallée finance en partie l'exploitation des lignes de bus du réseau Valmy, géré par le **Syndicat mixte d'études et de réalisation d'équipements d'intérêt général de la Vallée de Montmorency (SIEREIG)**, au nom de neuf communes, complété par le département avec le réseau Bus Val-d'Oise et ses 30 lignes, et la RATP avec 2 lignes desservant Enghien, les 256 et 254.



Grand Express

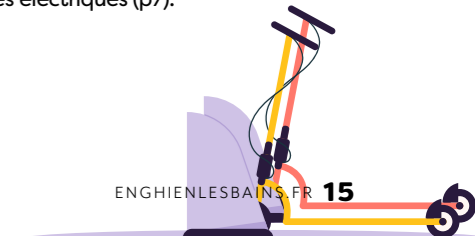
Enghien-les-Bains est membre du **Syndicat Mixte Forum Métropolitain du Grand Paris**, regroupant **147 collectivités** et intervenant sur les projets métropolitains, dont le tracé du Grand Paris Express.

Véhicules en libre-service

La Ville avait adhéré au **Syndicat Mixte Autolib'Velib'Métropole**. Ce dernier ayant cessé le service Autolib', la Ville prépare le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques (p7).

Économie

Conformément à la loi NOTRe, **Plaine Vallée assure des missions en faveur du développement économique, de l'emploi et du tourisme, au nom des 18 communes de la vallée de Montmorency. Enghien, station de tourisme classée, a conservé sa compétence tourisme notamment par son Office de Tourisme (EPIC) de 1^{ère} catégorie.**



CE QU'IL FAUT RETENIR DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL



Le dernier Conseil municipal s'est tenu le 11 février.

Prochaine
séance

Jeudi
15 avril

p12

Finances

Remise du rapport d'orientation budgétaire

Ce document présente aux membres du Conseil municipal la structure et l'évolution des dépenses, l'exécution des dépenses de personnel, les engagements pluriannuels envisagés, ainsi que la structure et la gestion de la dette. Il constitue la pierre angulaire de la procédure budgétaire, dont le cycle se clôt par le vote du compte administratif. Il permet à l'assemblée délibérante de dégager les priorités budgétaires, de dessiner les contours du budget et déterminer les politiques publiques.

Attractivité territoriale



Labellisation Villes et villages où il fait bon vivre.

La Ville, classée éligible, adhère à ce label distinguant les communes pour la qualité de leur cadre de vie.

p7

Équipements

Demande de subventions

auprès du département et du SMDEGTVO pour des travaux d'enfouissement de réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public dans les rues Le Veillard, Prosper Tillet, Waldeck Rousseau, Saint-Charles et Saint-Louis.

La Ville sollicite le concours financier de l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (mobilisée dans le cadre du plan de relance gouvernemental) afin de financer à hauteur de 80% la réalisation d'un audit énergétique sur 9 bâtiments communaux et des travaux de rénovation énergétiques (base nautique, jardins de la mairie, Villa du Lac, groupe scolaire Ormesson, crèche familiale, espace Talma et Centre des arts).

La Ville délègue à la commune de Soisy-sous-Montmorency la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de réfection de la voirie avenue Gavignot, entre le rond-point Nicole Fayolle et le point SNCF Chaussée Jules César, afin de garantir la cohérence des travaux.

Urbanisme

Mise en révision du Plan local d'urbanisme

La ville lance une procédure de révision de son PLU datant de 2015 afin d'élaborer un nouveau projet de ville, intégrant les nouvelles problématiques sociales, environnementales et économiques, ayant émergé ces dernières années et accentuées par la crise sanitaire.

p19

Vie culturelle et événementielle



Ouverture d'un 6^e bureau au Numeric Lab

afin de répondre aux demandes accrues des entreprises pour rejoindre l'incubateur du Centre des arts, en partenariat avec Plaine Vallée. Suite à l'appel à candidatures lancé en décembre, le Numeric Lab accueillera en mars une 6^e entreprise.

© Renaud Colas

p18

Familles

Séjour à Chamonix

Vote du tarif du séjour familial organisé à Chamonix du 17 au 23 avril par le service Nouvelles Solidarités

Actions éducatives

Vote des tarifs du séjour été organisé pour les élémentaires de 6 à 11 ans dans les Ardennes.



p26



Effort artistique de la Société Thermale et Touristique d'Engien sur la programmation 2019-2020

La Ville a approuvé la qualité de l'offre culturelle déployée par la STTE (Groupe Barrière) portant la programmation du Théâtre du Casino sur la saison 2019-2020, malgré les annulations liées à la pandémie de la Covid-19. L'approbation par la commune permet à la STTE de bénéficier d'un dispositif (crédit d'impôt) du Ministère de la Culture.

© Nicolas Laverroux

Impôts : un accueil en mairie

Depuis septembre, la Ville a rejoint le réseau de proximité de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du Val-d'Oise. Concrètement, elle propose un accueil en intervenant en tant que relais du Centre des impôts d'Ermont.

Avis d'impôt, paiement en ligne... Ces démarches peuvent être réalisées en mairie, avec l'aide d'agents du service des Nouvelles Solidarités spécialement formés par la DGFIP. Les administrés, dépendant de la circonscription du Centre des impôts d'Ermont, sont accueillis sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

S'agissant des démarches plus complexes nécessitant l'intervention d'un conseiller du Centre des impôts d'Ermont, il faut prendre un rendez-vous auprès de ce centre. Celui-ci alerte ensuite le service des Nouvelles Solidarités. Vous serez reçus uniquement le vendredi matin en mairie et disposerez d'un bureau avec un ordinateur équipé d'une caméra. Un agent vous mettra alors en relation avec un conseiller par visio-conférence, avec lequel vous pourrez alors échanger en toute confidentialité.



Valérie Bosbaty et Vincent Dacqmine du service des Nouvelles Solidarités

Cet accueil physique, voulu par la Ville, permet à tous d'accéder plus facilement à un service public plus proche de chez vous.

+ Renseignements
01 34 28 67 36 / 45 99
nouvelles.solidarités@enghien95.fr

De l'aide pour vos démarches administratives

Remplir un dossier pour une demande de bourse, une pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport, envoyer des candidatures... Autant de démarches rendues impossibles sans un ordinateur ni une connexion Internet. C'est pourquoi l'équipe du service des Nouvelles Solidarités aide et accompagne les usagers qui le souhaitent dans leurs différentes démarches administratives.



RENSEIGNEMENTS

01 34 28 67 36 / 45 99
nouvelles.solidarités@enghien95.fr



ÉVASION DANS LES CIMES

Ski à volonté sur les pistes de la vallée de Chamonix ! Le service des Nouvelles Solidarités propose aux familles enghiennoises un **séjour au pied du Mont-Blanc du samedi 17 au vendredi 23 avril**.

Hébergement en pension complète, visites, forfaits et matériel de ski (si les conditions sanitaires autorisent l'ouverture des remontées), l'équipe des Nouvelles Solidarités s'occupe de tout. Les familles pourront visiter la Mer de Glace et l'Aiguille du Midi, mais aussi descendre tout schuss sur les pistes du domaine des Grands Montets et celui du Brévent, en admirant le toit de l'Europe. Des domaines réputés pour leur enneigement remarquable jusqu'au printemps.

FAMILLES

+ Inscriptions dans la limite des places disponibles
Tarifs en fonction du quotient familial
Renseignements
01 34 28 67 36 / 45 78
nouvelles.solidarités@enghien95.fr



RENOVATION URBAINE

POUR UN URBANISME RESPONSABLE

Suite à la décision des élus en Conseil municipal, la Ville lance la révision de son plan local d'urbanisme, un véritable outil fixant les orientations du territoire pour les années à venir. Son élaboration créera des moments privilégiés de rencontres et de débats avec les habitants sur l'avenir d'Enghien-les-Bains.

Le plan local d'urbanisme actuel, en vigueur depuis 2015, est notamment le reflet des engagements de la Ville auprès de l'État, en faveur de la mixité sociale. Il a ainsi permis de réaliser des opérations immobilières en faveur de la construction de logements locatifs sociaux. Si la Ville poursuit son engagement, la spécificité du territoire enghiennois ne saurait être éludée. Il s'agit de garantir tout à la fois le droit au logement mais aussi le droit à la santé, à l'éducation et la

protection de l'environnement. L'objectif du futur PLU vise à harmoniser à la fois les objectifs de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), pour répondre aux besoins de logements dans la région francilienne, et ceux de la Ville, à savoir la protection d'un cadre de vie privilégié, apaisé et sain, à seulement 15 min de Paris. Les effets du réchauffement climatique et la crise sanitaire ont déclenché de nouvelles attentes:

d'avantage de nature en ville, une place plus grande accordée aux mobilités douces et une meilleure qualité de l'air. Ils imposent de revoir les enjeux de l'urbanisation de notre ville et d'y insuffler une nouvelle philosophie plus respectueuse de son cadre de vie atypique, de son environnement et de sa biodiversité.

QUELLE FORME URBAINE POUR NOTRE VILLE ?

Les objectifs triennaux fixés par les services de l'État, pour répondre aux obligations de la commune de construire des logements sociaux, se heurtent aujourd'hui à des contraintes géographiques, patrimoniales et environnementales. Si la ville poursuit la production de logements sur un territoire déjà très dense, elle se doit de protéger en même temps la singularité de son cadre de vie, en préservant son patrimoine architectural et paysager mais aussi en y intégrant davantage la nature, afin de lutter contre le réchauffement climatique et de contribuer à la protection de la santé publique.

Le chantier de construction du 2-4-6, rue du Départ débutera prochainement.



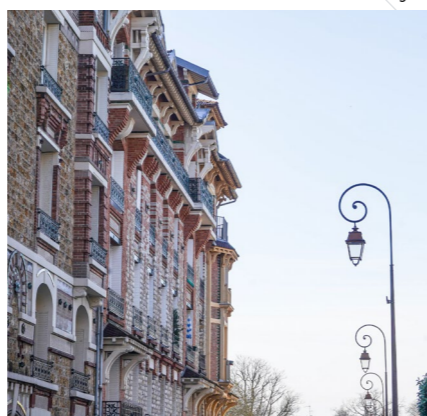
©CedricHoussset/TRAAThibatRobertArchitectes&Associés

Trois chantiers importants s'apprentent à démarrer dans les prochaines semaines. Situées au 70, rue du Général-de-Gaulle, aux 2-4-6, rue du Départ et aux 17-19 boulevard d'Ormesson, ces opérations immobilières comportant des logements locatifs sociaux visent à accroître l'offre sur Enghien-les-Bains. Elles viennent compléter les différentes

constructions réalisées par la Ville pour remplir ses objectifs en faveur de la mixité sociale, au terme de la période triennale 2017-2019. Plus de 660 logements ont ainsi vu le jour depuis les dix dernières années et quelques autres chantiers sont en cours ou à venir. Parce que le prix du foncier est particulièrement élevé à Enghien-les-Bains, la Ville a investi depuis 2017 près de 2,4 millions d'euros pour aider les bailleurs sociaux à financer des opérations de construction de logements sociaux. Octroi de garantie d'emprunt, octroi de subventions de surcharge foncière ou achat de biens et préemption de propriétés privées, la Ville recourt à différents dispositifs afin d'en faciliter la production. Plutôt que démolir du bâti et parce que le territoire n'est pas malléable, le choix a été fait de privilégier depuis quelques années l'acquisition de copropriétés privées dégradées, afin de les réhabiliter en logements sociaux de qualité.

La Ville poursuit par ailleurs une politique de portage foncier, en acquérant des propriétés au fil des années et destinées à des opérations futures de construction, composées de logements locatifs sociaux : en cœur de ville, à l'emplacement de l'ancienne clinique Girardin, mais aussi rue de Malleville, place du Cardinal Mercier et boulevard Cotte. Afin de remplir pleinement les objectifs chiffrés demandés par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), 25% de logements sociaux d'ici 2025, il conviendrait d'intensifier et d'accélérer la densification amorcée du territoire, sur un délai court. Un rythme difficilement compatible avec la protection de la qualité du cadre de vie, et notamment

l'éducation, la santé et l'environnement. Il s'agit donc de parvenir à un équilibre harmonieux, en favorisant la mixité sociale tout en préservant la singularité enghiennoise. Malgré tous ses efforts, la commune a été déclarée carencée pour 3 ans par le préfet du Val-d'Oise qui reprend la main (droit de préemption urbaine, affectation de logements sociaux et possibilité de délivrance de permis de construire).



Rue Pelligot

PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Avec une diversité incroyable de styles architecturaux, Enghien-les-Bains compte un patrimoine composé d'édifices et de maisons, uniques et protégés au titre du Site Patrimonial Remarquable. Cette qualification vise à garantir et valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager, et de fait interdit la démolition de ces bâtiments protégés.

Un nouvel ensemble est en construction au 17-19, boulevard d'Ormesson.



© 2020 Pitch promotion et Habiteo

662

logements sociaux construits les dix dernières années

EN CHIFFRES

2 383 980€

investis pour financer la production de logements sociaux

444

constructions ont été recensées comme exceptionnelles (25), majeures (87) ou intéressantes (332) du point de vue de leur architecture.

EN CHIFFRES

UN TERRITOIRE NON EXTENSIBLE

D'une superficie de 174 ha, le territoire communal est occupé par le lac sur 40 ha, soit quasiment un quart de la surface. À cela s'ajoutent les parcs et jardins publics, les jardins privatifs classés en espaces paysagers protégés, les deux cimetières, les écoles, la voirie, les parkings et le domaine ferroviaire, des espaces publics par nature inconstructibles. Au total, 60% du territoire communal est inconstructible. Le développement de l'habitat se concentrerait donc sur les 40% restants de la ville

DES ÉCOLES DE QUALITÉ

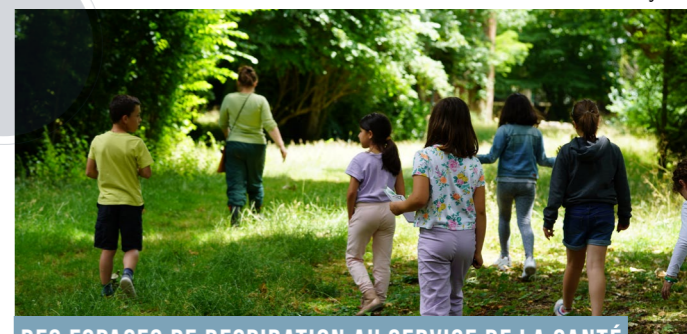
Accroître la population enghiennoise nécessite d'augmenter la capacité d'accueil des équipements publics et notamment les écoles. Il a d'ailleurs été décidé d'agrandir l'école maternelle Raoul Riet. Le chantier débutera cette année, afin d'accueillir les nouveaux petits Enghiennois. Cependant la cadence à laquelle la ville est tenue de créer des logements et ce dans une échéance très proche, augmenterait le phénomène de saturation des écoles, avec des classes surchargées, au détriment de la qualité de l'enseignement.



Les écoles étant une exigence pour la Ville, le projet d'extension de l'école Raoul Riet sera maintenu avec un démarrage du chantier en 2021.

LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SES EFFETS

Intensifier les constructions impliquerait de densifier l'espace urbain et par là-même de minéraliser davantage les espaces publics. Cette imperméabilisation des sols qui empêche les eaux de pluie de s'infiltrer dans la terre, réduirait l'alimentation de la ressource thermique. Face à ces conséquences, et afin de protéger la nature en ville, la ville a entrepris l'élaboration d'un atlas de la biodiversité, qui se traduira par une végétalisation plus importante des berges et des espaces publics, la préservation de corridors écologiques, mais aussi la réouverture de zones humides. Renforcer la prégnance du végétal sur la ville permettra aussi de créer des îlots de fraîcheur, notamment dans le futur cœur de ville avec 50% d'espaces verts.



Parc Sainte-Jeanne

DES ESPACES DE RESPIRATION AU SERVICE DE LA SANTÉ

De par son tissu urbain aéré, son lac et ses parcs, Enghien-les-Bains offre un cadre de vie atypique en banlieue parisienne et respectueux de la santé. Un cadre choisi par ses habitants et prisé des visiteurs des villes voisines, venant y chercher un accès à la nature et à de l'espace qu'ils ne retrouvent pas forcément sur leur territoire. La Ville veille d'ailleurs à préserver la quiétude, en ayant étendu les zones 30 et les zones de rencontre favorisant les mobilités douces. Un plan vélo sera par ailleurs mis en place cette année. Les plantations ont été renforcées sur les berges, dans les parcs et les rues, afin d'améliorer la qualité de l'air.

160

nouveaux arbres depuis 2019

LA VILLE DE DEMAIN DEMANDE PLUS DE RESPIRATION

Révisé en 2015, le plan local d'urbanisme de la Ville a atteint ses objectifs, en terme de constructions. Alors que les aspirations des habitants ont changé, il est temps pour la ville de respirer après une phase de construction dense et de revoir ses priorités pour placer le bien-être, la santé publique et l'environnement au cœur de son projet d'aménagement.

Fruit d'une construction collective, la conception du nouveau projet d'aménagement naîtra d'une procédure séquencée en trois étapes associant les acteurs publics et les habitants. Une concertation publique approfondie accompagnera en effet le processus d'élaboration, permettant au public d'accéder aux informations et de formuler leurs observations et propositions.

Des réunions publiques de présentation et d'échanges seront d'ailleurs organisées à chaque temps fort de la procédure. À l'issue de ces étapes et des conclusions de l'enquête publique, l'approbation du PLU pourra être soumise au vote final du Conseil municipal.

PLU, kézako ?

Le plan local d'urbanisme est un document local de planification de l'aménagement du territoire créé par la loi SRU du 13 décembre 2000. Il intègre les enjeux d'un territoire : politiques de construction et logements, mixité sociale, protection de l'environnement, modes de déplacements, implantations d'activités économiques...

ÉLABORATION

Études et discussion /débat sur les orientations générales d'aménagement

Phase pilotée par un groupe de travail, en lien avec un bureau d'études et les services de la Ville.

Conception et rédaction des documents composant le projet

Une phase se concluant par une délibération du Conseil municipal portant sur le projet et le bilan de la concertation publique.

Consultation des personnes publiques

Les acteurs publics seront informés et consultés (services de l'Etat, Région, Département, Île-de-France Mobilités, Chambre de commerce et d'industrie de Paris-Île-de-France, gestionnaires des infrastructures de transports...). Enfin, toute personne intéressée pourra déposer son avis sur le projet lors de l'enquête publique.

CONCERTATION PUBLIQUE

Échanges sur les orientations générales d'aménagement

Enquête publique
Débat préalable sur le projet

Prise en compte des observations soumise durant l'enquête publique

LA VILLE SE FIXE POUR AMBITION DE RÉPONDRE À DES OBJECTIFS D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIO-ÉCONOMIQUE.

1 Un cadre de vie préservé

- Renforcer la **protection du patrimoine urbain, architectural et paysager**
- Garantir les caractéristiques propres à chaque quartier (gabarit et implantation des constructions, tissu pavillonnaire ou de centre-ville, architecture singulière...)

2 Une nature en ville protégée

- **Désimpermeabiliser les sols**
- Protéger la trame bleue, la ressource en eau
- Davantage de **végétalisation** et d'espaces libres pour l'essor de la faune et de la flore, identification d'arbres à protéger

3 Des déplacements ajustés aux besoins et attentes

- Favoriser les **mobilités douces**
- Réadapter les règles de stationnement aux usages et à l'offre de transports en commun

4 Le droit à la santé valorisé

- Création de **lieux de respiration** et de fraîcheur
- Favoriser la sobriété carbone et énergétique des constructions
- **Lutte contre le bruit**, la pollution sonore et visuelle

5 Lutte contre la spéculation foncière

- Inciter à une **densification mesurée** des quartiers
- Poursuivre la dynamique de production de logements sociaux

6 Déployer l'attractivité locale

- **Conforter l'aura de la ville** pour sa vie culturelle, étudiante, sportive, solidaire et numérique
- **Favoriser le commerce** de proximité et sa diversité en centre-ville

4 ZONES

Le PLU comporte un règlement définissant un plan de zonage sur le territoire. Les propriétés selon leurs zones sont soumises à des règles différentes, en terme de densité.



N ou zone naturelle (lac, parc...)



U, ou zone urbaine

À Enghien-les-Bains, la zone U est découpée en trois secteurs de densité différente: hyper-centre et secteur touristique; centre-ville; quartiers résidentiels. Ces trois types de zones U sont distinctes de par leur concentration en habitations, commerces, équipements publics collectifs, ainsi que la présence d'espaces paysagers et bâtis protégés.

Du fait de l'évolution des lois, de l'environnement et du marché foncier, un plan local d'urbanisme ne peut plus durer dix ans. La révision de notre PLU se doit d'être un document d'analyse, de programmation, d'anticipation. Nous avons à Enghien-les-Bains un joyau, constitué de notre paysage, de notre patrimoine lacustre et bâti, de notre histoire mais aussi une vitalité événementielle, commerciale et culturelle. Il est de notre responsabilité de protéger et vivifier ce joyau. Préserver les sources et l'air, clarifier les situations dans un univers urbain de plus en plus complexe, mettre l'urbanisme au service de l'homme. Voilà tout l'enjeu de notre futur projet, avec en filigrane le développement durable. Artificialiser les sols outre mesure est devenu un risque pour notre environnement et notre santé.

Philippe Sœur
Maire d'Enghien-les-Bains

Chauve-souris, indispensable mais mal-aimée

Huit espèces patrimoniales de chauve-souris ont été identifiées à Enghien-les-Bains, dans le cadre de l'atlas de la biodiversité. Fait remarquable en Île-de-France, les recherches laissent à penser que certaines espèces s'y reproduiraient. C'est l'occasion de mieux connaître ce petit mammifère - ce n'est pas un oiseau -, pour mieux le sauvegarder.

Oui, elle est vilaine, avec ses grandes dents et ses oreilles écartées. Oui, elle vole et vit la nuit. Bien malgré elle, elle véhicule des peurs. Et pourtant, la chauve-souris est un être terriblement social. L'observer est riche d'enseignements, sans compter son utilité dans le règne animal.

Ce petit mammifère met bas à un seul bébé, rarement deux, par an. Elle a la particularité de bloquer sa gestation pendant l'hiver, période durant laquelle elle hiberne. « Lorsqu'elle accouche de son petit, entre mai et juillet selon les espèces, elle le garde contre elle les premiers jours, puis vole avec pour lui montrer les sites de nourrissage », explique Amandine Douillard. Cette chiroptérologue du bureau d'étude Ecolo GIE a réalisé plusieurs prospections de chauves-souris sur notre territoire pour l'atlas de la biodiversité. « Allaiter son bébé lui demande beaucoup d'énergie. Quand elle part chasser seule, le petit reste en sécurité dans la « nurserie », où les femelles vivent en colonies, par milliers, le temps que leurs bébés grandissent et s'exercent au vol et à la chasse. »



Amandine Douillard lors des inventaires menés à l'été 2020 sur le territoire enghiennois.

8 espèces patrimoniales de chauves-souris identifiées à Enghien-les-Bains, lors des inventaires menés pour l'Atlas de la biodiversité.



Amandine Douillard, chiroptérologue

Si le mâle est plutôt inexistant de cette vie en collectivité, « la mère et l'enfant sont très affectueux, se couvrant de bisous, au point que la séparation soit parfois difficile. Très bavards, ils communiquent sans cesse » poursuit la jeune femme. Chassant toute la nuit, parfois loin de son lieu d'habitat, la chauve-souris fait des haltes dans des « gîtes de transit », ce que l'on nomme les « potentialités d'habitat », tels que les arbres à cavité ou les vieilles bâtisses. Unique mammifère sachant voler, la chauve-souris se déplace par écholocalisation. Véritable GPS acoustique, cette technique consiste à émettre des ultrasons et écouter leur écho se répercutant contre un arbre, un mur ou une proie, pour localiser, et dans une certaine mesure, visualiser leur environnement. « Très agiles, elles chassent à vue et peuvent voler au-dessus de vous, sans jamais se prendre dans les cheveux. Ce sont des voltigeuses incroyables, observer leur ballet est un moment mythique. » Pas étonnant que Batman, le Chevalier Noir, en ait fait son emblème...

Ouvrez l'œil

Faites-nous part de vos découvertes, elles sont utiles aux inventaires, en nous adressant un mail à : biodiversite@enghien95.fr

Vous pouvez également nous contacter si vous avez des difficultés avec des chauves-souris chez vous.

Autres contacts utiles

Azimet 230, association d'étude et de protection des chauves-souris
azimet230.fr

Sos Chauves-souris
sfepm.org

MENACÉES D'EXTINCTION

En Île-de-France, près d'un tiers des chauves-souris seraient menacées d'extinction.

Le milieu urbain recèle de nombreux dangers pour elles, notamment les collisions avec les voitures, la pollution et la perte d'habitat : l'abattage d'arbres mais aussi les travaux de rénovation des toitures et le traitement des charpentes. Lorsqu'elles sont chassées de leur gîte en hiver, il est très fréquent qu'elles meurent car il n'y a pas assez de nourriture en hiver pour survivre. C'est pourquoi il est recommandé de reporter les travaux de rénovation après l'hiver.

Les scientifiques ont démontré qu'elles pouvaient être vectrices de nombres de virus. Ces virus ne sont pas transmissibles à l'homme directement, mais imposent de prendre un certain nombre de précautions lors des interactions homme - animal. Ne les touchez pas, ne touchez pas leur guano. Ce petit mammifère est un puits de ressources pour nos chercheurs, maintenons leurs habitats, leurs milieux de vie, préservons celles qui vivent près de chez nous.



© shutterstock

UN INSECTICIDE NATUREL

Étonnante à plus d'un titre, la chauve-souris est surtout utile. Se nourrissant d'insectes divers tels que le moustique, elle régule la population des nuisibles, dans les jardins et potagers, et des ravageurs dans les cultures. « En une nuit d'été, certaines d'entre elles peuvent avaler jusqu'à 3 000 moustiques ! » Exclusivement insectivore en France, la chauve-souris ne s'attaque ni à l'homme ni à ses plantations. D'ailleurs, ses excréments, le guano, forment un engrais naturel riche pour les végétaux, une fois mélangé à de la terre. Il convient toutefois de ne pas manipuler le guano à main nue. À Enghien-les-Bains, huit espèces ont été inventoriées, toutes protégées, dont le Murin de Daubenton, espèce en danger d'extinction en Île-de-France ou encore la Pipistrelle pygmée, repérée en période de reproduction

sur la commune d'Enghien et dont aucun site de reproduction n'est avéré à ce jour en région francilienne. Le tissu pavillonnaire composé de vieilles demeures et d'arbres à cavité leur offre en effet des lieux de gîte adéquats, qu'il convient de préserver. Car l'homme et la chauve-souris peuvent tout à fait cohabiter.



© shutterstock - Pipistrelle

3 000

moustiques, c'est la quantité que le Murin de Daubenton est capable de gober en une seule nuit en été, soit un tiers de son poids (en moyenne de 7,6g) !

35

espèces de chauves-souris connues en France

SON LIEU DE VIE

Les chauves-souris ont des besoins spécifiques selon les espèces : habitat chaud en été pour la mise bas (combles, etc.), habitat humide et froid en hiver lorsqu'elles s'installent dans un état végétatif. En France, elles vivent dans les combles, les grottes, les cavités, les champignonnières, les forêts et les ouvrages d'art tels que les ponts.

Le beau succès de l'espace citoyen

Cet espace digital, créé en 2018, permet aux familles de gérer au quotidien les activités péri et extra scolaires de leurs enfants, de la maternelle à l'élémentaire, ainsi que dans la structure d'accueil Oxyjeunes. Depuis son ouverture, les familles se sont pleinement emparées de cet outil de gestion rapide et pratique.



Stéphanie Le Gloahec, responsable du service scolaire, Amandine, Ines, Stéphanie et Akila

1363
espaces personnels actifs

- Consulter, réserver ou annuler une activité**
- Payer en ligne et consulter ses factures**
- Actualités**
- Justifier une absence**
- Prochamment un dispositif de SMS pour communiquer les informations importantes**

143
demandes traitées en moyenne par jour sur l'espace citoyen

SÉJOUR

Vacances : un été au vert



Un bol d'air dans les paysages verdoyants des Ardennes. C'est ce que propose le séjour été organisé par la Ville pour les enfants de 6 à 11 ans, du 7 au 12 juillet. Logés dans des petits chalets, les jeunes Enghiennois découvriront cette région à quelques kilomètres de la Belgique, avec au programme de l'équitation, des balades, des spectacles mais aussi des visites : parc animalier, musée, château, ferme laitière. Une semaine en plein air pour profiter de l'été.

+ Séjour à Vivier-au-Court
Tarifs en fonction du quotient familial
Renseignements au **01 34 28 45 45** ou par mail à : sscolaire@enghien95.fr
Réservations sur l'espace citoyen du 1^{er} mars au 30 avril

SÉJOUR

Ados : montez à bord de l'Europe Express

Trois nuits dans trois capitales ! Ce séjour organisé du 7 au 16 juillet s'adresse aux adolescents de 15 à 17 ans. L'occasion rêvée de découvrir Budapest, Prague et Berlin, soit trois aventures conjuguant histoire, découvertes insolites, jeux et détente. Le voyage aller-retour s'effectue en avion au départ de Paris CDG. Les trajets entre chaque étape se feront en train.

+ Séjour Europe Express
Tarifs en fonction du quotient familial
Renseignements au **01 34 28 45 45** ou par mail à : sscolaire@enghien95.fr
Réservations sur l'espace citoyen du 1^{er} mars au 30 avril



Préparez les vacances de printemps

Réservez les activités de vos enfants sur l'espace citoyen du 15 mars au 4 avril
Pour les Mercredis Sports du printemps, les inscriptions sont à effectuer sur l'espace citoyen du 31 mars au 23 avril



Bienvenue dans le cocon des enfants

Depuis février, l'espace Snoezezen, un lieu de détente et d'exploration sensorielle, attend les enfants qui le souhaitent à l'accueil de loisirs Ormesson. Une pause de bien-être garantie.



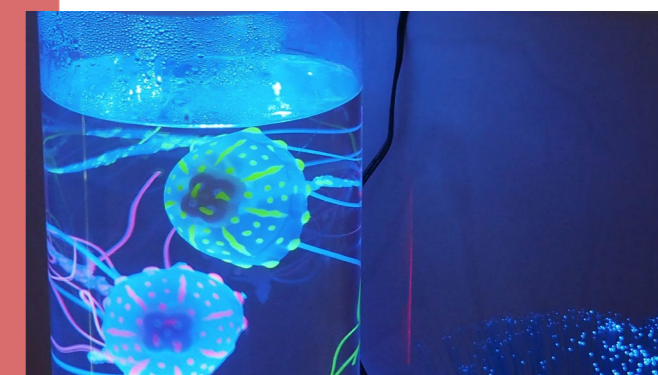
Une tente pour lire au calme

ESPACE SNOEZELEN

C'est dans la mezzanine de l'accueil de loisirs qu'a été aménagé cet espace, éclairé de lumière tamisée et équipé d'une tente pour venir s'allonger. Balles au toucher réconfortant, lampes à la luminosité chatoyante, poufs et tissus de texture confortable, ici tout est conçu pour détendre et faire appel aux sens. La directrice de l'accueil de loisirs, Orlane Donisa, a aménagé ce lieu pour offrir aux enfants porteurs de handicap un endroit où se ressourcer au calme, notamment lors de la pause méridienne. Il est également ouvert à tous les enfants fréquentant l'accueil de loisirs, le soir, le mercredi ou pendant les vacances, par petits groupes, dès qu'ils ont envie d'un instant pour réfléchir, se relaxer et se recentrer. Idéal pour les aider à prendre soin d'eux.



Lumières tamisées reposantes



Colonnes à bulles interactives pour éveiller les sens



Poufs enveloppants

SPORTS

Dans les starting-blocks pour la Ronde d'Enghien

L'USDEM-Athlétisme maintient cette année la course, prévue le 18 avril, en la réservant uniquement aux athlètes de haut niveau. Il s'agit des sportifs inscrits sur liste ministérielle (membres d'équipes de France ou ayant réalisé des performances lors de compétitions internationales).

Les sportifs pourront s'inscrire à l'une des deux courses, 10km ou 5km, suivant le parcours habituel autour du lac. Afin de garantir la sécurité sanitaire de tous, **les participants devront obligatoirement présenter un test négatif à la Covid-19 réalisé 72h avant la course.**

Dimanche 18 avril à 9h

- Renseignements auprès de Jean-Marc Virolan
- 06 50 78 83 07
- ronde.enghien95@gmail.com
- Inscriptions en ligne sur : le-sportif.com



JEUNESSE

1 collégien, 1 libraire indépendant

La Ville offre à tous les 6^e, 5^e et 4^e un bon d'achat de 10 € valable dans les librairies membres de l'association Commerc'Enghien.

Cette initiative vient compléter l'opération du Conseil départemental du Val-d'Oise s'adressant aux élèves de 3^e. Un geste pour encourager la lecture et la culture mais aussi nos commerces de proximité.

Ces bons seront distribués dans les collèges et seront valables jusqu'au 31 juillet 2021.

Librairies partenaires

- Crocolivre, 28, rue du Général-de-Gaulle
- Impressions, 10, rue Jean Monnet
- Antipodes, 8, rue Robert Schuman

**Oxjeunes déménagement**

La structure d'accueil des collégiens et lycéens s'installe dans les locaux du Centre culturel François Villon. Deux espaces sont à leur disposition dans le hall du rez-de-chaussée, ainsi qu'une salle à l'étage pour les ateliers. Oxjeunes accueille actuellement les jeunes le mercredi de 13h à 17h30 en période scolaire et pendant les vacances scolaires, leur proposant un programme d'ateliers et d'activités variés.

Renseignements au 06 82 49 97 63 ou oxyjeunes@enghien95.fr

**Oxy Apprenantes**

Vacances studieuses ! Dix-neuf collégiens ont bénéficié des "Oxy apprenantes" lors des vacances de février. Au programme : un stage de révisions le matin, encadré par des enseignants du groupe scolaire Ormesson et des loisirs l'après-midi avec les animateurs d'Oxyjeunes. Le dispositif sera reconduit aux vacances de Pâques.



JEUNESSE

UN COLLÉGIEN UN LIBRAIRE 2021

La ville d'Enghien-les Bains vous offre 10€ en bon d'achat à utiliser chez nos libraires partenaires de l'opération.

La fabrique artistique du Centre des arts

Alors que le secteur du spectacle vivant est fragilisé, le Centre des arts, derrière ses portes fermées, poursuit son activité auprès des artistes et des entreprises incubées. Programmation, organisation et enregistrement des tournages du Paris Images Digital Summit, accompagnement d'artistes en résidence, concerts et rencontres en Facebook live, la structure foisonne de projets tout en offrant à voir les coulisses de la création grâce aux réseaux sociaux.

4 résidences de création depuis octobre 2020

Lucie Antunes, percussionniste et compositrice, lauréate du programme Talents Adami 2020, 14:20, une compagnie de magie nouvelle, Rocio Berenguer, danseuse et chorégraphe, Vincent Dupont, chorégraphe, et sa compagnie J'y pense souvent



Lucie Antunes

2 cycles de ciné-club, maintenus sur Facebook, avec les critiques de cinéma Charlotte Garson et Alain Bergala

Des projets en cours chez les incubés

Accélérateur d'opportunités, le Numeric Lab accompagne les créateurs d'entreprises.

• Julien Gaillac et Romain Lalire

Les deux artistes-entrepreneurs de l'incubateur ont confronté leurs pratiques artistiques au cours d'une résidence Double Je, présenté au Magic WIP, à la Villette.

• Deux tournages réalisés au CDA, à l'occasion de la sortie d'albums et singles d'artistes produits par le label Menace, incubé : Charles Dollé, Enzo Carniel et Filippo Vignato.

La presse en parle

RADIO
nova

France
inter

2
OTÉLÉ
MATIN

3
paris
île-de-france

France Inter, Nova, le JT de France 3 Paris-Île-de-France ou encore l'émission Télématin de France 2 ont consacré des reportages sur le Centre des arts, véritable fabrique d'artistes.

EN CHIFFRES

5 200

inscrits sur le Mooc Les effets spéciaux au cinéma, un art de l'illusion depuis le 25 janvier

4 400

inscrits en ligne pour participer au Paris Images Digital Summit.

3 nouvelles résidences depuis février 2021

Alexandra Grimal, compositrice et musicienne L'ensemble soundinitiative, composé de neuf musiciens originaires de différents pays
Cristina Hoffmann, artiste visuelle



L'ensemble soundinitiative

De nouveaux publics captés

- Des rendez-vous hebdomadaires sur les réseaux sociaux : focus d'expo, plongée dans les coulisses de la création auprès d'artistes en résidence...
- Des capsules ludiques pour découvrir l'histoire et les métiers du spectacle vivant
- Des rendez-vous en ligne rassemblant plusieurs centaines de personnes, soit bien plus que la capacité d'accueil en salle :
 - les Rencontres du Numeric Lab
 - Music Corner



Quentin Lourties

Donnez vos anciennes lunettes

Le Lions Club d'Enghien-Montmorency s'associe à une grande collecte nationale de lunettes. Les paires collectées sont ensuite triées et nettoyées dans un atelier d'optique, le Centre Medico Lions du Havre, afin d'être conditionnées puis expédiées à des personnes qui en ont besoin.

Lunettes collectées : toutes les lunettes de vue, solaires, avec des corrections différenciées, enfants ou adultes, avec ou sans étui. Les lunettes cassées sont aussi valorisées différemment.

Point de collecte : le Lions Club d'Enghien-Montmorency installe des boîtes chez les opticiens et pharmaciens de la vallée de Montmorency, ainsi que dans les mairies, les écoles, collèges, hôpitaux et maisons de retraite.

Informations sur
lionsclub-enchien-
montmorency.fr

Un Enghiennois en dédicace à Impressions

Vendredi 19 mars 2021, Eric LIBERGE dédicacera son dernier album « Le corps est un vêtement que l'on quitte » (éd. Glénat) à la librairie Impressions De 14h à 17h30 (10 rue Jean Monnet)
Sur réservation au 01 34 12 33 06
impressionslib@canalbd.net
www.canalbd.net



Stage de théâtre au Centre culturel François Villon

Se retrouver : plus qu'un engouement, un besoin...



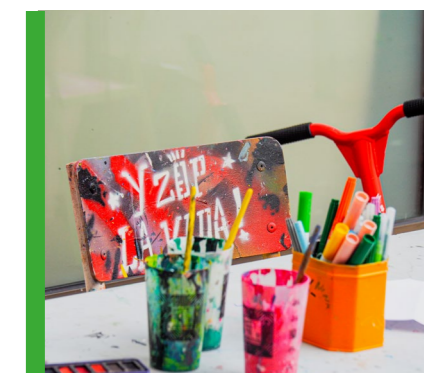
Depuis la mi-janvier, le Centre culturel François Villon a repris ses activités artistiques pour les mineurs, en ayant réaménagé les horaires des ateliers en fonction du couvre-feu. Avec un panel de stages programmés pendant les vacances de février, l'association a affiché complet, attirant autant de jeunes Enghiennois que des jeunes d'autres villes. Son directeur, Stéphane Maheu, revient pour nous sur cet engouement et promet de programmer d'autres stages après les vacances, le mercredi et le samedi.

Les effectifs des stages proposés tous les jours pendant les vacances de février, toutes thématiques confondues, sont bien là pour le prouver : de 3 à 17 ans, les inscriptions ont afflué avec les mêmes paroles « MERCI... ».

Mais MERCI de quoi ? Nous sommes ESSENTIELS et nous n'avons pas de questions à nous poser si ce n'est à nous ADAPTER et à FAIRE.

À partir de ce sentiment de BESOIN, nous allons commencer, en plus des ateliers, à programmer des samedis après-midi thématiques, multiplier les stages... Pour se faire plaisir, au passage apprendre de nouvelles techniques mais surtout se retrouver, se parler, rire... en un mot VIVRE.

Soyez donc très attentifs à tous les réseaux sociaux, notre site internet, la newsletter (pensez à vous inscrire). Pensez à partager sur vos réseaux, à la sortie de l'école... car n'oubliez pas, le Centre Culturel est UNE ASSOCIATION, VOTRE ASSOCIATION et n'appartient à personne d'autre.



Ateliers artistiques au Centre culturel François Villon



Ateliers artistiques au Centre culturel François Villon

Le lycée Gustave Monod, un établissement remarquable

1953
1958

construction du nouveau lycée, un projet ambitieux conçu par l'architecte Georges Martin

LE STYLE PAQUEBOT

Caractéristique des années 1950, il se distingue par une architecture horizontale, à l'angle arrondi, ouvert de baies en forme de hublot. Les murs sont en briques et le toit couvert d'ardoises.

Le lycée Gustave Monod vient d'obtenir le label **Architecture contemporaine remarquable** décerné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, à la fois pour son style architectural et ses décors intérieurs



L'architecture urbaine a donné à Enghien-les-Bains son charme incomparable, et son caractère atypique marque les esprits depuis la création officielle de la commune en 1850. *L'éden des villégiatures élégantes de la capitale* comme le décrivait le guide Joanne en 1856. Les maisons,

les villas et les immeubles ont déjà été décrits dans de multiples ouvrages (*). Moins remarqué, parce que plus récent, le lycée Gustave Monod construit entre 1953 et 1958 complète cette longue liste.

Architecture et pédagogie : un lycée expérimental

L'histoire du lycée est intimement liée à celle de l'Éducation Nationale. Après la Seconde Guerre mondiale, l'État décida de réformer l'enseignement en proposant aux jeunes des formations alliant classique, moderne et technique. Pour ce faire, Gustave Monod alors directeur de l'enseignement secondaire, décida de construire en région parisienne quatre lycées pilotes où de nouvelles pédagogies seraient mises en œuvre. Il s'investit particulièrement dans celui d'Enghien-les-Bains.

Dans la cité thermale sur les bords du lac et à titre expérimental, le lycée enghiennois occupa dès 1946 le château d'Enghien, doté de classes et d'un laboratoire, puis le château Léon (ces lycées se caractérisent par leur implantation sur d'anciens parcs). Cependant, il fut rapidement décidé de construire un nouvel établissement exclusivement réservé à l'enseignement et aux apprentissages. Cette mission fut confiée à l'architecte Georges Martin. Les travaux s'échelonnèrent de 1953 à 1958, couvrant en partie les terres enghiennoises et celles de Saint-Gratien. Salles de cours, terrains de sport et gymnase, laboratoires de physique, cabinet de collections (fossiles, animaux taxidermisés, squelettes...), salles à manger, ... vont faire le succès de celui qui fut l'un des quatre premiers lycées mixtes de France.

Le style paquebot s'invite au bord du lac

L'implantation du lycée Gustave Monod rompt avec celle des établissements traditionnels par l'éclatement des bâtiments et l'utilisation de la brique rouge. Il présente toutes les caractéristiques du style *paquebot*, branche de l'Art déco : formes courbes, longues lignes horizontales, circulation intérieure fluide. L'angle arrondi de l'avenue de Ceinture, la cantine lumineuses, la juxtaposition de larges baies en sont l'illustration. De nombreux détails rappellent l'environnement nautique : coursives, fenêtres hublot, ponton...

Des œuvres à la rencontre des étudiants

L'intérêt esthétique du lycée réside aussi dans la présence de nombreuses œuvres d'art : peintures murales et sur plafonds, fresques peintes ou céramiques à l'intérieur des bâtiments, bas-reliefs en pierre à l'extérieur. Elles sont le fruit de la mise en place du 1% artistique qui permettait de commander et d'installer des œuvres d'art dans les établissements d'enseignement à hauteur maximum de 1% du montant des travaux. Ainsi l'art vient à la jeunesse et favorise la commande publique auprès des artistes.

(*) Enghien-les-Bains, Architecture et décors. Sophie Cueille - Collection Image du patrimoine - Somogy Editions d'art - 2009

SUR LE MUR DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

Bas-relief de Henri Lagriffoul (1907-1981)

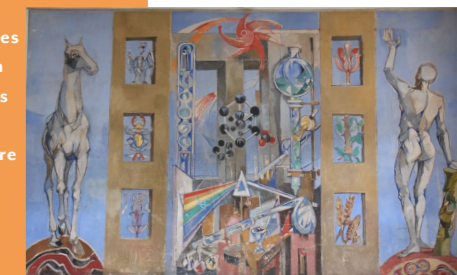
« Les trois enseignements, le classique, le technique, le moderne », symbolisés par l'équerre pour les arts appliqués et la technologie, l'orange et la rose des vents pour les sciences de la nature, le masque pour la comédie.



SUR LES MURS ET LE PLAFOND DU VESTIBULE DE L'ENTRÉE

Deux fresques murales de 1 m x 8 m et une peinture au plafond (45 m²) de Jean Le Feuvre (1882-1974)

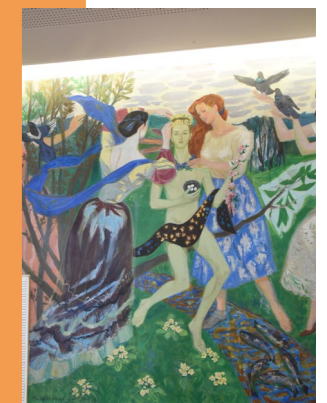
Ces larges frises représentent d'un côté la littérature et le théâtre classiques, des œuvres religieuses à la littérature Renaissance. On y retrouve les visages des grands écrivains (Rabelais, Molière, Racine, Zola, Hugo...) ; de l'autre la technique et le moderne avec des scènes évoquant l'âge de pierre, les bâtisseurs de cathédrales, la chimie, et l'ère industrielle avec l'aéronautique et la communication. Le plafond évoque la conquête du ciel.



SUR LES MURS DU RÉFECTOIRE

Sur les murs du réfectoire cinq peintres ont été invités à illustrer les plaisirs récréatifs :

Le couronnement du printemps par Louis Berthomné Saint André (1905-1977), *Orphée* par André Planson (1898-1981), *Les jeux d'eau* (sans doute inspiré par les activités nautiques sur le lac) et trois panneaux dont *Les Sciences naturelles* par Jacques Despierre (1912-1995), *Dimanche en Camargue* par Yves Brayer (1907-1990), *Jeux d'enfants* par Roger Chapelain-Midy (1904-1992)



LISTE OBJECTIF ENGHIEU

Chères Enghiennoises, chers Enghiennois,

Dans l'une de ses lettres à Lucilius, Sénèque rappela au jeune gouverneur que « les vents ne sauraient être favorables à celui qui ne sait où il va ». Il semble que ce conseil éclairé soit plus que jamais d'actualité.

Lors de sa séance du 11 février 2021, le conseil municipal a pris acte du rapport d'orientation budgétaire qui servira de base de travail pour l'élaboration du budget primitif 2021 de la commune. Au regard des incertitudes qui pèsent sur notre collectivité en raison de la crise sanitaire, laquelle est désormais économique et sociale, voire même sociétale, nous sommes très fiers de ce rapport. Il démontre la capacité de notre ville à être agile, c'est-à-dire en anticipation, mais aussi en réaction dans un monde qui évolue parfois d'heure en heure.

Dans ce cadre, le budget a été intégralement repensé pour impacter au minimum les Enghiennois. Nous stabiliserons une nouvelle fois la fiscalité si cela est possible. Le recours à l'endettement sera maîtrisé, malgré la contraction des ressources principalement liée à la fermeture du casino et à la diminution des recettes des parkings. Et les investissements envisagés pour répondre aux besoins scolaires et à l'enfance seront maintenus, car c'est une priorité !

Afin de retrouver l'équilibre, c'est un nouvel effort sur les dépenses de fonctionnement qui sera consenti et partagé par les différentes directions de la Mairie. Oui, il nous faudra être plus inventifs, plus réactifs et faire preuve de résilience. Pour que les vents nous soient favorables, nous devons maintenir le cap. Ensemble, nous préserverons des services de qualité et nous conserverons une ville attractive, animée et attirante. C'est notre seule ambition et le sens de notre engagement pour un avenir en confiance

PHILIPPE SUEUR
OBJECTIF ENGHIEU

ENGHIEU EN TRANSITION

AGISSONS ENSEMBLE EN 2021.

La crise sanitaire et écologique de l'année 2020 a marqué une profonde rupture avec ce que nous avons toujours connu. Elle a accéléré de manière fulgurante notre prise de conscience de l'urgence à changer nos modes de vie et à réformer nos sociétés en profondeur.

Si individuellement nous pouvons toutes et tous commencer à incarner le changement que nous voulons voir advenir, c'est bien sur un plan collectif que nous pourrions avancer de manière significative. À l'échelle de notre territoire, nous avons le pouvoir d'agir sur tout ce qui compose notre quotidien en transformant notre manière de se déplacer pour une meilleure qualité d'air ; en développant les jardins partagés et les projets en faveur d'une alimentation durable ; en impulsant des projets associatifs qui créent du lien social et de la solidarité sur notre territoire ; en développant des activités économiques et sociales innovantes et ainsi promouvoir l'attractivité et le rayonnement de notre ville.

Le rôle de nos dirigeants locaux est d'impulser et de soutenir les projets d'avenir ambitieux, qui vont dans le sens de la transformation sociétale et environnementale dont notre ville a besoin. Leur devoir est de définir et de mettre en œuvre, le plus rapidement possible, avec les enghiennois.e.s, la politique locale adaptée à ces changements majeurs, en rupture profonde avec la trajectoire suivie depuis plus de 30 ans.

Mais que faire, lorsque le Maire de notre ville persiste à vouloir construire notre futur sans nous ? Comment sortir d'une gestion paternaliste de notre commune dont les principales ressources financières sont issues des recettes des jeux et des parkings, secteurs fortement mis à mal par la crise sanitaire actuelle et dont on pressent qu'ils appartiennent davantage au monde d'hier qu'à celui de demain ? **(RE)AGIR.** L'association Enghien en Transition lance une consultation citoyenne pour penser et agir ensemble pour notre ville.

SANDRA PHILIPPE
ET L'ÉQUIPE D'ENGHIEU EN TRANSITION
WWW.ENGHIEUENTRANSITION.FR

ENSEMBLE ENGHIEU

Chers Enghiennois (ses),
Le 11 Février, s'est tenu un **Conseil Municipal sans opposition**, avec un horaire fixé sans concertation à 16h ! Nous voulions un accès numérique, tenant compte de cet horaire, et de la Covid. Mr le Maire n'a même pas répondu à nos demandes. Possible dans d'autres villes, impossible à Enghien, ville numérique !

Le **Rapport d'Orientation Budgétaire 2021**. Nos recettes ont chuté de 12 % (2020/19) et 16% (2021/20). Le parti-pris est de faire à peu près la même chose, avec des frais de fonctionnement à peine réduits, et de couper les investissements non indispensables sur le court terme. Parti-pris minimaliste et manquant à la fois de courage et de vision. L'occasion était de **réinventer notre ville dans ses priorités**. OUI, garder un service public de qualité, notamment pour l'enfance et l'école.

Mais AUSSI, fort de notre identité, il fallait
• Accentuer l'accompagnement d'une **offre de santé**, tournée vers les seniors, les familles, les jeunes. Un devoir moral dans le contexte actuel
• Réviser le plan d'action de la **Caisse Communale d'Action Sociale**, dans une démarche de proximité et de solidarité renforcées
• Privilégier les modes d'**accès numériques** à nos services, administratifs, éducatifs, sociaux et culturels

• Considérer **la culture comme facteur indispensable de bien-être** et de cohésion sociale, dans ces temps difficiles. Au service des enghiennois.

• **La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Nous sommes surpris et inquiets: Il doit être pensé pour le long terme. Or il a déjà été modifié en 2015. Certes les préoccupations environnementales sont louables, mais ne suffisent pas à fonder le **Grand Projet d'Aménagement** que nous attendons depuis 2 mandats.

DOMINIQUE CHARLET
ENSEMBLE ENGHIEU
CONSEILLER MUNICIPAL
DCHARLET@ENGHIEU95.FR

TOUS POUR ENGHIEU

UNE ÉCONOMIE DE RENTE !

Dans notre campagne électorale, nous avons eu une idée saugrenue... Et si le casino fermait, quelle serait la situation financière de notre ville ? Qui aurait osé remettre en question le principe de cette «casino-dépendance» ? Idée saugrenue, peut-être, pour une ville qui a basé l'essentiel de son budget sur une rente de 18 millions d'euros en 2019 passée à 9 millions en 2020 ! la rente encouragée à vivre au-dessus de ses moyens et l'équipe en place s'autosuffit d'un endettement de 850 euros par habitant.

Confortablement adossée à cette rente, la ville aujourd'hui est prise au dépourvu. Désormais, Enghien, ville la plus riche du département est suspendue au versement de la dotation de l'état censée compenser la perte financière du casino.

Pourtant, force est de constater que la ville ne fait preuve d'aucune ambition ni d'inventivité pour son budget 2021 pour imaginer Enghien autrement. Elle inscrit d'ores et déjà une recette provenant du produit brut des jeux à 13 millions d'euros alors que la perspective de réouverture du casino ne se profile pas. Cette tragédie financière mettra-t-elle fin aux comportements inconséquents et placera-t-elle les Enghiennois au cœur des priorités de notre municipalité ? Pourtant, nous savons votre agacement devant les travaux sans fin, votre colère devant la suppression des places de stationnement, votre incompréhension face à des rues plongées dans le noir. Tout cela est l'expression d'une municipalité qui vous a oubliés.

La politique n'est pas un jeu et les règles fixées ne sont que mépris et suffisance à l'instar du dernier conseil municipal convoqué en plein après-midi pour être soi-disant public. Les 4 opposants étaient absents. Le débat démocratique n'a pas pu avoir lieu. Notre engagement est de vous représenter, notre priorité est de vous informer.

ANNE-ESTELLE LHOTE
TOUS POUR ENGHIEU

ENGHIEU CITOYEN

PRIVÉ DE CONSEIL, CONSEIL PRIVÉ !

Depuis mars 2020, la COVID-19 nous prive de beaucoup de choses et voilà qu'à Enghien, elle prive certains de vos Conseillers Municipaux de l'exercice de leur mandat. En effet, partant de l'idée que « l'assistance aux débats du conseil municipal pour un citoyen ne constitue pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire en période de couvre-feu », la municipalité a choisi que le Conseil municipal du 11 février 21 ait lieu à 16h plutôt qu'à 19h. Cette décision a privé certains conseillers municipaux de leur droit de vous représenter. En effet, nombreux d'entre nous, ayant une activité salariée en présentiel, n'ont pu y participer.

Par ailleurs, cette modification d'horaire a concerné tout autant nos concitoyens en activité salariée qui comme nous n'ont pu se libérer pour y assister.

Ainsi, en ces temps de pandémie, la ville des arts numériques n'est pas dotée d'un système de diffusion en streaming du Conseil Municipal !

Quand on sait que l'ordre du jour de ce conseil municipal de février portait sur des points importants du budget de notre ville et face à cette décision unilatérale de modifier l'heure de ce Conseil Municipal, on peut s'interroger sur la volonté de la majorité de garantir notamment aux élus d'opposition l'exercice de leur mandat... Bien sûr nous avons proposé que d'autres solutions soient étudiées comme la possibilité de faire ces Conseils tôt le matin plutôt qu'en milieu d'après-midi. À ce jour aucune réponse ne nous a été communiquée par Monsieur le Maire alors qu'il doit rester, malgré nos désaccords idéologiques, le garant de la démocratie municipale.

À moins que la pandémie endosse alors un rôle qu'elle n'a pas à avoir, celui qui lui offrirait l'opportunité d'éloigner un peu plus du cœur des décisions municipales les conseillers « hors majorité ». Dommage voire dangereux !

SOPHIE MALEY
ELUE DVG LISTE "ENGHIEU CITOYEN"
ENGHIENCITOYEN.FR

NUMÉROS UTILES


ACCUEIL MAIRIE
01 34 28 45 45



POLICE MUNICIPALE
01 34 12 77 00


ÉTAT CIVIL
01 34 28 45 80


SERVICES TECHNIQUES
01 34 28 45 50


ACTION ÉDUCATIVE
01 34 28 42 30


SENIORS ET ACTION SOCIALE
01 34 28 46 54


ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE
01 39 64 11 67


MÉDIATHÈQUE
01 34 28 42 28


CENTRE DES ARTS
01 30 10 85 59

★ ENTRETIENS EUROPÉENS D'ENGHIEN ★

EUROPE

ENFIN UN ACTEUR GLOBAL ?



#EUROPEENGHIEN21

SAM. 6 MARS 2021

EN
VISIOCONFÉRENCE
9H30-16H

PROGRAMME ET
INSCRIPTIONS SUR
WWW.IRIS-FRANCE.ORG



L'UNION EUROPÉENNE FACE AU DÉFI CHINOIS

VERS UNE RÉCONCILIATION UE / ÉTATS-UNIS
APRÈS L'ÉLECTION DE JOE BIDEN ?

L'UNION EUROPÉENNE DANS
LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE :
EN ROUTE VERS LA COP26

EN PARTENARIAT AVEC

CO-ORGANISATEUR